

DIX RAISONS POUR LESQUELLES IL EST IMPORTANT DE SE DÔTER D'UN TESTAMENT

Il est important d'avoir un plan successoral pour assurer la sécurité de vos proches. Le testament, qui est la feuille de route qui détermine le partage de votre succession après votre décès, est un élément essentiel d'un plan successoral. Les raisons de la création d'un testament sont personnelles et peuvent inclure :

1. Choisissez qui sont vos héritiers et ce qu'ils recevront

Si vous décédez sans testament, votre succession sera divisée selon un régime provincial, ce qui n'est probablement pas ce que vous auriez souhaité. Par exemple, certains régimes ne reconnaissent pas les conjoints de fait, alors qu'aucune des provinces ne tient compte des enfants du conjoint.

2. Soutenez les bénéficiaires ayant des besoins particuliers

Si vous avez des enfants mineurs, un testament est indispensable pour indiquer qui vous souhaitez désigner comme tuteur pour eux. Un testament vous permet également de poser des conditions quant à l'utilisation d'un héritage et de déterminer le moment où un bénéficiaire peut recevoir les fonds. Pour ceux dont les bénéficiaires ont des besoins particuliers, un testament permet de s'assurer que l'héritage préserve les prestations provinciales, minimise les impôts et assure une gestion professionnelle de l'argent.

3. Décidez qui liquidera vos affaires

Un testament est l'occasion de nommer la ou les personnes qui administreront votre succession et qui aideront vos proches à traverser une période difficile. Si vous ne rédigez pas de testament, une demande de nature judiciaire sera nécessaire, ce qui augmentera les coûts et la frustration de votre famille.

4. Évitez un long processus d'homologation

L'homologation est une demande judiciaire à la fois longue et coûteuse. Un testament bien rédigé peut réduire le temps et les coûts associés à l'homologation.

5. Réduisez les impôts

Un testament vous permet de réduire l'impôt payé par votre succession, ce qui peut augmenter le montant versé à vos proches après votre décès.

6. Gérez les biens numériques et les actifs de valeur sentimentale

Aussi important que soit la valeur monétaire de votre patrimoine, vos actifs ayant une valeur sentimentale, y compris les biens numériques, doivent également être pris en compte. La planification testamentaire permet de transférer ces biens à vos proches de façon équitable, en évitant les querelles et les dissensions.

7. Redonnez à votre communauté; transmission de vos valeurs

Grâce aux dons de bienfaisance, votre testament vous permet de transmettre vos valeurs d'une manière fiscalement avantageuse.

8. Tenez compte de l'évolution des circonstances

Vous pouvez avoir l'impression de ne pas disposer d'actifs suffisants pour justifier le coût d'un testament. Cependant, votre patrimoine s'accroîtra et un testament aujourd'hui vous protégera à l'avenir.

9. Vous planifiez les changements futurs dans votre famille

Un testament offre une protection si un bénéficiaire divorce ou décède avant vous.

10. Vous aimez votre famille

Si vous décédez sans testament, ceux qui restent doivent supporter un fardeau administratif accru, avec peu ou pas de conseils quant à vos volontés, pendant leur période de deuil.

DIX RAISONS POUR LESQUELLES IL EST IMPORTANT D'AVOIR UNE PROCURATION RELATIVE AUX SOINS PERSONNELS ET FINANCIERS

Un élément important de votre plan successoral est la procuration relative aux soins personnels et financiers. Une procuration permet à votre mandataire de prendre soin de vous et de vos biens de votre vivant, si vous devenez incapable de le faire. Raisons d'envisager une procuration :

1. Choisissez une personne en qui vous avez confiance, qui est qualifiée et est autorisée à prendre des décisions à votre place

Une procuration vous donne l'occasion de vous assurer que les bonnes personnes ou les bons spécialistes sont nommés pour gérer vos finances et vous aider dans vos soins personnels.

2. Sachez ce que vous souhaitez pour l'avenir

Certaines des décisions les plus importantes que vous aurez à prendre à l'avenir peuvent être prises par votre mandataire, notamment au sujet de votre lieu de résidence et de vos soins médicaux; une procuration peut aider à guider vos proches.

3. Donner (ou ne pas donner) des fonds à votre famille

La capacité de votre mandataire à faire un don ou à prêter des fonds à vos proches est limitée, à moins que vous lui en donniez la possibilité. Une procuration vous permet de continuer à aider votre famille lorsque vous ne pourrez plus le faire.

4. Honorez vos valeurs

Une procuration peut être rédigée pour s'assurer que vos valeurs personnelles, éthiques et/ou religieuses sont connues et honorées par votre famille et les spécialistes qui vous aident.

5. Commodité

Vous pouvez établir une procuration pour un sujet spécifique ou une question unique. Il s'agit d'un moyen pratique de minimiser les cas où vous ne pouvez pas être physiquement présent.

6. Réduisez les impôts

En l'absence de directives précises, votre mandataire est limité dans les mesures à prendre pour minimiser vos obligations fiscales, notamment dans la possibilité de faire des dons de bienfaisance.

7. Vous exécutez des contrats en votre nom

Votre mandataire assure non seulement la surveillance financière, mais il a également la capacité de signer des contrats en votre nom, notamment des contrats de soins de longue durée et la vente de votre maison. En l'absence d'une procuration, votre famille aura de la difficulté à vous aider dans ces démarches.

8. Vous pouvez donner des directives à votre conseiller financier

Si vous n'êtes pas en mesure de donner d'instructions à votre conseiller financier, il ne pourra pas vous fournir le soutien et l'aide dont vous avez besoin dans l'administration de vos actifs. Une procuration est importante pour assurer la continuité de votre gestion financière.

9. Protégez vos fonds et évitez les querelles de familles

Si vous perdez la capacité de prendre des décisions en matière de soins financiers ou de soins personnels, une demande de nature judiciaire peut être nécessaire pour permettre à quelqu'un de le faire en votre nom. Cette demande peut toutefois être coûteuse, causer des retards importants et des frictions dans votre famille.

10. Vous protégez vos enfants

Si vous voulez contribuer aux études postsecondaires de vos enfants, vous pouvez préciser que votre mandataire est autorisé à le faire. Sans cette orientation, leur flexibilité sera limitée.

Visitez-nous en ligne à ci.com/fr/planification-fiscale-de-la-retraite-et-successorale



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Cette communication est publiée par Gestion mondiale d'actifs CI (« CI »). Tous les commentaires et renseignements contenus dans cette communication sont fournis à titre de source générale d'informations et ne doivent pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement. Les données et les renseignements fournis par CI et d'autres sources sont jugés fiables à la date de publication. Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur des informations fournies par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'elles sont exactes. Les conditions du marché pourraient varier et donc influencer sur les renseignements contenus dans le présent document. L'information contenue dans ce document ne constitue pas des conseils juridiques, comptables, fiscaux ou d'investissement et ne devrait pas être considérée comme telle. Il convient de consulter des conseillers professionnels avant d'agir en vertu des renseignements contenus dans cette publication. Le contenu de ce document ne peut, en aucune manière, être modifié, copié, reproduit, publié, téléchargé, affiché, transmis, distribué ou exploité commercialement. Vous pouvez télécharger ce document aux fins de vos activités à titre de conseiller financier, à condition que vous ne modifiez pas les avis de droit d'auteur et tout autre avis exclusif. Le téléchargement, la retransmission, le stockage sur quelque support que ce soit, la reproduction, la redistribution ou la republication du présent document, quelle qu'en soit la finalité, sont strictement interdits sans la permission écrite de CI. Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc. ©CI Investments Inc. 2021. Tous droits réservés.

Date de publication : 26 août 2021

21-08-420525_F (11/20)